

# CLUB ENVIRONNEMENT

## Biodiversité : Règlement anti-déforestation

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

**Vendredi 8 décembre 2023**

Nom : ..... Prénom : .....  
Société : ..... Fonction : .....  
E-mail : .....

**Je participe au Club Environnement Grand-Ouest (10h-12h30)**

*gratuit*

### Qu'est-ce que le Club Environnement ?

Le Club Environnement réunit des entreprises 2 à 3 fois par an, pour mieux cerner les problématiques communes et apporter les solutions pratiques les plus pertinentes et locales possibles.

Animé par la responsable du service Environnement de Cosmed, le Club est avant tout une sphère d'échanges et de discussions autour d'informations clés et d'actualités.

L'inscription est gratuite et réservée aux adhérents Cosmed. En raison du nombre de places limitées, merci de nous avertir rapidement si vous avez un empêchement afin que votre place puisse être proposée à un autre participant.

Inscription à retourner par mail à : [s.hericher@cosmed.fr](mailto:s.hericher@cosmed.fr)

Les informations via le bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement par Cosmed dont les modalités sont définies par la politique de confidentialité disponible sur le site [www.cosmed.fr](http://www.cosmed.fr)

Cachet, date, signature :